

[Accueil](#) > [Détail](#)[RETOUR À LA LISTE DES ARTICLES](#)

Baie de Somme : les phoques perturbent la pêche à pied

le 14/12/2012



Appartenant à une espèce protégée, les phoques prolifèrent (Nicolas Bryant).

La cohabitation entre pêcheurs à pied et phoques devient difficile en baie de Somme, dans le nouveau parc marin Estuaires picards et mer d'Opale. Rares il y a 12 ans, on en recense aujourd'hui quelque 400 en baie de Somme, 70 en baie d'Authie et 12 en Canche. Ces colonies font le charme des stations touristiques de la côte, mais elles se rapprochent de plus en plus des pêcheurs à pied, se ravitaillant aussi bien dans les filets à crevettes poussés par les pêcheurs que dans les trémails dormants qu'ils posent à marée basse. « **C'est plus facile pour les phoques que de cavalier eux-mêmes après leur proie** », souligne le chercheur Thierry Ruellet (du Groupe d'étude des milieux estuariens et littoraux). Mangeant 2 à 3 kg chacun par jour (pour les phoques gris), ils prélèveraient en baie d'Authie quelque 100 tonnes de poissons par an. Et pas n'importe lesquels : limandes, soles et... turbots.

[INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER](#)

Lire l'article dans...

Le Marin
